

CIRCULAIRE ET CALENDRIER CYCLISME PISTE 2025/2026

ARTIGUES le 29/10/2025,

Le Comité Départemental UFOLEP Gironde propose à nouveau à ses licenciés cyclospor de pratiquer le cyclisme sur piste au Stadium vélodrome de BORDEAUX.

Le Comité Départemental UFOLEP 33 est lié à la société gérante de l'équipement (AXEL VEGA) par convention pour l'utilisation des créneaux que nous vous proposons. Nous vous demandons donc de bien prendre connaissance et de diffuser largement la présente circulaire.

Dates :

- Les entraînements se dérouleront chaque jeudi de 20h00 à 21h00 (sauf exception et pendant les vacances scolaires).

- Les entraînements débuteront le jeudi **6/11/2025** et se termineront le **2/04/2026**.

- les créneaux pistes réservés par l'UFOLEP Gironde sont d'une heure. Ils sont ouverts à tous que vous souhaitiez apprendre ou vous perfectionner dans cette discipline exigeante et complexe. Attention, ce n'est pas une heure de préparation à la compétition mais bien une heure d'apprentissage et de découverte aux différentes disciplines de la piste et à sa maîtrise.

Licence :

La licence UFOLEP saison 2025/2026 est obligatoire pour pouvoir accéder aux créneaux UFOLEP.
Une licence multisports+ compétition est OBLIGATOIRE et sera contrôlée lors de chaque séance.

Accès de la piste aux débutants :

Il est fortement conseillé à tout licencié UFOLEP, débutant le cyclisme sur piste, de s'inscrire au préalable à un baptême organisé par le vélodrome.

Cotisation - prix :

L'UFOLEP Gironde prend à sa charge le coût de location des créneaux chaque jeudi.

Aucune cotisation n'est demandée au coureurs UFOLEP venant rouler sur les créneaux pistes du jeudi. L'engagement du comité est un service au bénéfice des licenciés qui peuvent grâce à leurs licences accéder à plusieurs disciplines cyclistes en UFOLEP Gironde.

Vélos :

chaque cycliste devra être en possession d'un vélo piste dont il aura entièrement la charge. Aucune location de vélo n'est possible par le stadium.

Aucune location de vélos gérée par le comité UFOLEP ne pourra être mise en place.

Rangement du matériel :

celui-ci pourra se faire dans une cabine dédiée à l'UFOLEP Gironde sans qu'aucune surveillance ne soit néanmoins assurée. Cette cabine ne sera ouverte que lors des créneaux réservés.

Les cyclistes désireux d'assurer une protection complète de leur matériel pourront directement réserver un crochet auprès de la société AXEL VEGA.

CALENDRIER 2025-2026

PISTE 2025/26 - Créneaux horaires	
Date	Horaire
jeudi 6 novembre 2025	20h à 21h
jeudi 13 novembre 2025	20h à 21h
jeudi 20 novembre 2025	20h à 21h
jeudi 27 novembre 2025	20h à 21h
jeudi 4 décembre 2025	20h à 21h
jeudi 11 décembre 2025	20h à 21h
jeudi 18 décembre 2025	20h à 21h
jeudi 8 janvier 2026	20h à 21h
jeudi 15 janvier 2026	20h à 21h
jeudi 22 janvier 2026	20h à 21h
jeudi 29 janvier 2026	20h à 21h
jeudi 5 février 2026	20h à 21h
jeudi 12 février 2026	20h à 21h
jeudi 19 février 2026	20h à 21h
jeudi 26 février 2026	20h à 21h
jeudi 5 mars 2026	20h à 21h
jeudi 12 mars 2026	20h à 21h
jeudi 19 mars 2026	20h à 21h
jeudi 26 mars 2026	20h à 21h
jeudi 2 avril 2026	20h à 21h

Encadrement des sessions :

La convention liant le Comité Départemental UFOLEP à la société AXEL VEGA stipule que l'encadrement des sessions doit être assuré par l'UFOLEP.

Ainsi, chaque club souhaitant inscrire des adhérents aux créneaux doit simultanément fournir le nom d'un bénévole (coureur ou autre).

Le rôle de cette personne est d'assurer la sécurité lors de l'entraînement, elle ne pourra pas être sur son vélo lorsqu'elle assure la sécurité. Toutefois, il peut y avoir plusieurs encadrants lors d'un créneau afin de vous permettre un relais pour ceux désirant s'entraîner.

Pour chaque créneau horaire, les encadrants doivent signaler, au moins 1 semaine avant, leur disponibilité en s'inscrivant auprès de la délégation départementale. Le cas échéant, le créneau sera annulé.



**Le Directeur Départemental
UFOLEP Gironde & Bordeaux
Maritime Métropole
Loïc BLANCHET**